



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Conseil municipal du 24 juin 2024

Intervention de **Vincent OTEKPO**

Délibération 2 : Observatoire Citoyen des politiques publiques

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames et Messieurs,

Je me joins au remerciement adressés aux membres de l'Observatoire Citoyen des Politiques Publiques pour cette deuxième session sur l'accueil des publics. L'observatoire a assuré la mission qui lui a été confiée.

Un paragraphe du rapport présenté à l'instant rappelle que l'Observatoire citoyen des politiques publiques constitue tout à la fois une nouvelle instance de participation et une nouvelle modalité d'évaluation, aux côtés des autres travaux menés par le service évaluation et contrôle de gestion dans le cadre du cycle évaluatif municipal.

Pour le Groupe Saint-Herblain en commun la démocratie participative ne peut pas se limiter à l'aval de la politique publique mais dès la conception et tout au long de la mise en œuvre.

Nous avons un exemple précis en tête, c'est le projet de construction d'une halle de sport sur l'emplacement d'un terrain ouvert aux habitantes et habitants du quartier de la Bergerie. Ce terrain est le seul lieu où l'ensemble des habitants et des habitantes peuvent se rencontrer et faire des activités spontanées et libres.

Ce projet se fait ou se fera au prix de la cession d'un espace public à un acteur privé. Certes, vous avez organisé une réunion publique d'information le 21 février 2024, au cours de laquelle vous avez présenté le plan de construction du bâtiment projeté en leur annonçant que le projet est bien avancé, en concertation avec la ligue régionale de basket. Les habitants du quartier ne comprennent pas qu'ils n'aient pas été associés en amont à ce projet de construction.



Citoyen-nes  
engagé-es

[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)



Élu-e-s  
du groupe  
Saint-Herblain  
en Commun

Pour revenir à l'observatoire citoyen des politiques publiques : Vous allez sans doute expliquer que l'évaluation est un processus itératif, que les préconisations du rapport présenté aujourd'hui vont nourrir les réflexions pour améliorer les politiques publiques, comme celles du précédent rapport de l'OCPP sur le soutien de la ville à la vie associative.

Tout cela serait peut-être vrai si les membres de l'observatoire n'étaient pas dessaisis après chaque session puisqu'ils sont appelés à travailler sur un autre sujet. Vous innovez même cette fois-ci en annonçant dès à présent le thème de la prochaine session qui sera « la nature en ville ».

Une fois encore, Saint-Herblain-en-Commun propose que la participation des citoyens au sein de l'observatoire, ne se limite pas seulement à l'évaluation des politiques publiques, mais qu'elle s'étende à toute la chaîne de décision depuis la mise en place des politiques jusqu'à leur évaluation.

Si je puis me permettre une suggestion sur la prochaine session, c'est qu'elle soit moins dense et moins soutenue en termes de calendrier pour une meilleure qualité du travail pour les membres de l'observatoire. A la différence de la première session de l'Observatoire, le travail a été un peu moins collégial lors de la session qui s'achève.

Il serait également souhaitable, si ce n'est déjà fait, de consulter les services de la ville pour s'assurer de la soutenabilité de leur mobilisation et de leurs contributions dans le cadre du travail de l'Observatoire.

Merci de votre attention.



[elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org](mailto:elu.saint-herblain.en.commun@framalistes.org)